

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Compte rendu Conseil municipal & délibérations Séance du 25 mai 2020 à 18 h00</p> |
|---|

Présents : JOLLAND Marie-Chantal, PHILIBERT dit JAIME Michel, LONGIS Maryline, VEYRAND Pierre, MARIN Béatrice, LANOY Julien, MILLIAT Véronique, JUNIQUE Mathieu, DIDIER Véronique, GRENIER Roland, VILLARD Bernadette, KUHNE Pablo, PILLET Jean-Yves, GIRAUD Pascale, DUC-MAUGE Pascal, GARCIA Brigitte, GARNIER Christian, CHERON Elodie

Excusé / Absent : PUECH Julie, pouvoir donné à LONGIS Maryline
Secrétaire de séance : KUHNE Pablo

1/ Installation du conseil municipal

2/ Election du maire

Madame Marie-Chantal JOLLAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamée maire et installée dans ses fonctions

3/ Fixation du nombre d'adjoints et leur élection

Le conseil municipal décide la création de quatre postes d'adjoints.

Madame le Maire propose une seule liste de candidats.

- Madame Maryline LONGIS en charge de la communication, des relations acteurs économiques et associatifs, du tourisme, de la culture et du patrimoine
- M. Michel PHILIBERT, en charge des finances
- Mme Véronique MILLIAT en charge du social, scolaire et périscolaire
- M. Pierre VEYRAND pour l'ensemble des travaux (bâtiments, voirie, aménagement, urbanisme, environnement, entretien sentier).

La liste ayant obtenue la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire

- Madame Maryline LONGIS, 1^{er} adjoint
- M. Michel PHILIBERT, 2^{ème} adjoint
- Mme Véronique MILLIAT, 3^{ème} adjoint
- M. Pierre VEYRAND, 4^{ème} adjoint

4/ Lecture de la chartre de l'élu local

5/ Délégations consenties par le conseil municipal au maire

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier au maire les délégations conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22).

6/ Indemnité des élus

Le conseil municipal décide de fixer

- le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de maire au taux de 46 % du traitement de l'indice brut,
- le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoints au maire, au taux de 16 % du traitement de l'indice brut.

7/ Commissions et délégations

Les membres du conseil municipal travaillent sur la composition des différentes commissions en lien avec chaque adjoint.

Commisison plan de sauvegarde

Mme Maryline LONGIS souhaite mettre en place une commission afin de gérer les mesures d'urgence (intempéries, sanitaires ...)

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Compte rendu Conseil municipal & délibérations Séance du 25 mai 2020 à 18 h00</p> |
|---|

Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d’Energie Isère (TE 38)
Le conseil municipal désigne M. Christian GARNIER, délégué titulaire et M. Jean-Yves PILLET, délégué suppléant

8/ Divers

Marché réhabilitation de plusieurs bâtiments patrimoniaux situés Place Ferdinand Gilibert

- Avenant N° 2 – Eclairage Service – lot N° 13 Electricité

Des travaux supplémentaires d’électricité doivent être réalisés :

- La séparation des réseaux d’alimentation électrique destinés pour chaque identité de bâtiment (Mairie, Office de Tourisme et Bâtiments des Etrangers)
- La création d’un branchement événementiel indépendant
- La reprise des branchements provisoires et le branchement définitif
- L’adaptation des prestations prévues au marché

Tranche ferme : (commerce) reprise du réseau téléphonique, modification de certains luminaires,

- équipement vidéo-projecteur dans la salle du conseil

Tranche conditionnelle n° 1 : mise en place d’une centrale intrusion et amélioration

Tranche conditionnelle n° 2 : amélioration des dispositions, chauffage technique, liaison téléphonique depuis la mairie.

Ces travaux supplémentaire ont fait l’objet de plus-value d’un montant de 31 971,00 € HT

- Avenant N° 2 - Eric BESSON – lot N° 5 Métallerie/Ferronnerie

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour le renforcement des rives de planchers du noyau d’ascenseur au moyen d’UPN avant la pose de ses garde-corps.

Cette prestation était initialement prévue au marché de l’entreprise DELUERMOZ. Ces travaux supplémentaire ont fait l’objet de plus-value d’un montant de 2 880,00 € HT

- Achat tondeuse KUBOTA

Le Conseil Municipal donne son accord pour l’acquisition d’une tondeuse KUBOTA et autorise Madame le Maire à signer le contrat de location avec option d’achat pour le financement de cet achat.

Les réunions d’adjoints auront lieu chaque lundi à 18 heures, les conseillers municipaux pourront participer aux réunions.

- Personnel

- Un adjoint technique territorial a été recruté (prise de fonction au 1^{er} juin 2020) suite au départ d’un employé communal

- Un appel à candidature d’un adjoint du patrimoine et des bibliothèques à la Médiathèque DARODES a été lancé suite à un départ en retraite.

Prochain conseil municipal le 22 juin 2020 à 20 heures à la salle des fêtes de Dionay (vote du budget)